

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de BRANOUX-LES-TAILLADES

Fond de plan : Cadastre de la commune

- F.U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F.Uou = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F.Uid = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M.U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M.Uid = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N.U et N.Uid = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N.Um et N.Uidm = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R.U = zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R.U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

Limite communale
Profil en travers

Réalisé par L. Decouq - Dessinateur
2019/2020

Validé par Philippe Lantier - Chargé d'études
Modifications

Echelle : 1 / 5 000
0 50 100 m

B

ME 04 06 26

INGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES
Inzella La Cassa - Parc Estika
87 rue de France - 03000
34000 Montpellier Cedex 2

Fichier : Plan imprimé le :

